

RÉALISATION DE L'EXTENSION SOUTERRAINE DE LA GARE DE GENÈVE CORNAVIN: SIGNATURE D'UNE CONVENTION CADRE

La convention cadre posant les bases de la réalisation de l'extension souterraine de la gare de Genève Cornavin a été signée le 7 décembre dernier. A cette occasion, M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, a rappelé l'importance de ce nœud ferroviaire pour Genève et toute sa région.

« C'est un jour important pour Genève et pour le Grand Genève, l'aboutissement heureux d'un processus qui fut parfois long et difficile. Souvenez-vous! En 2011, l'extension de Cornavin était encore dans les limbes. Elle n'existait qu'à l'état de projet dans un paquet de mesures sans calendrier ni financement. Autant dire que son existence n'avait pas plus effleuré la conscience des Genevois que celle des parlementaires fédéraux... Quand les autorités ont commencé à mettre ce projet à l'agenda, on s'est immédiatement écharpé pour trouver un autre endroit que Cornavin pour accueillir l'accroissement de l'offre ferroviaire. On a parlé de l'aéroport, de la Praillon et j'en passe...

Finalement, un consensus sur Cornavin fut obtenu de haute lutte et une expertise indépendante put être lancée en décembre 2012. Cette dernière a montré qu'une option souterraine était réalisable, ce qui évitait de détruire un quartier historique et ses logements, à



(De gauche à droite) M. Toni Eder, sous-directeur de l'Office fédéral des transports (OFT), M. Andreas Meyer, directeur général exécutif des Chemins de fer fédéraux (CFF), Mme Nuria Gorrite, conseillère d'Etat vaudoise en charge des infrastructures, et MM. Luc Barthassat, conseiller d'Etat genevois chargé du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, Peter Füglistaler, directeur de l'OFT, Antonio Hodggers, conseiller d'Etat genevois chargé du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie, Rémy Pagani, conseiller administratif de la Ville de Genève en charge des constructions et de l'aménagement, et Philippe Gauderon, chef de CFF Infrastructure. PHOTO CELENCE

ment de l'infrastructure ferroviaire, le fameux FAIF.

Et puis ici, à Genève, il a fallu convaincre nos concitoyens de voter en faveur du FAIF. Et, preuve que lorsqu'on travaille tous ensemble, on parvient à des résultats d'exception, les Genevois ont voté massivement en faveur du fonds, permettant même à notre canton d'afficher le plus fort soutien au projet de tout le pays!

En juillet 2013 donc, sur la base de l'expertise indépendante, tous les par-

Il reste cependant encore au canton et à la Ville de Genève à tenir les engagements financiers pris en 2013. Ce d'autant que les montants que nous vous présentons aujourd'hui correspondent quasiment à ceux qui avaient été articulés à l'époque où la marge d'erreur était encore de +/- 50%.

Au mois de février prochain, mon département déposera donc un projet de loi de financement au Conseil d'Etat, qui devrait pouvoir se prononcer début mars afin que le Grand Conseil puisse examiner ce projet de loi au printemps, d'abord en commission, puis en plénum lors de la session de juin.

Grâce à ces quatre années de tractations intenses, la gare de Genève va pouvoir accueillir l'accroissement de l'offre ferroviaire prévue dans le FAIF pour la période 2025-2030. Les habitants de notre région pourront ainsi compter sur deux trains supplémentaires entre Nyon et Genève Aéroport, un train supplémentaire sur la ligne du pied du Jura en direction de Bâle, ainsi qu'un accroissement du nombre de trains vers Grenoble et Valence.

Alors que nous travaillons à la mise en œuvre du Léman Express, qui – j'en suis sûr – convaincra les habitants du Grand Genève de choisir le train pour se déplacer dans notre agglomération, il était important de pouvoir augmenter les possibilités offertes par ce mode de transports sûr, efficace et, surtout, rapide.»

LUC BARTHASSAT

Conseiller d'Etat chargé du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture

LE TRAIN, UN MODE DE TRANSPORTS SÛR, EFFICACE ET, SURTOUT, RAPIDE

la grande satisfaction des autorités cantonales et municipales.

Entretemps, il a fallu convaincre. A Berne, d'abord, où je siégeais alors comme conseiller national, pour que le parlement accepte d'inclure la gare de Cornavin dans le paquet de mesures couvert par le fonds fédéral de finance-

tenaires acceptaient le principe d'une extension souterraine. Deux ans plus tard, en juin 2015, nous vous présentions la variante remplissant les critères fixés par les commanditaires. Nous voici en décembre 2015, prêts à signer la convention qui marquera le lancement de la procédure pour réaliser cette gare souterraine tant attendue.

PUBLICITÉ

LINDEGGER
maîtres opticiens



examens de la vue
lentilles de contact
lunettes - instruments...

022 735 29 11 - Genève
www.lindegger-optic.ch